

## La notion de développement durable

« Le développement durable, c'est porter attention aux générations futures à qui l'on confiera un patrimoine ; c'est ménager les ressources non renouvelables et donc recycler davantage, être économe des territoires et des espaces, être respectueux de l'environnement, éviter les ruptures d'équilibre par les risques majeurs, ... »

Si les objectifs et les fondements du SPI Vallée de Seine s'intègrent parfaitement dans la démarche de développement durable en rassemblant tous les acteurs locaux (industriels, collectivités, élus, population, administrations, experts) et en traitant les différents problèmes d'environnement, une des orientations proposées lors du Conseil d'Orientation est de présenter et de promouvoir les différentes démarches et les outils pouvant conduire, en milieu industriel ou dans d'autres milieux, à cet objectif.

A l'instar de ce qui est proposé pour le thème des carrières, la présentation des outils et démarches s'intégrera dans le cadre des commissions existantes ou lors de réunions d'information ponctuelles (type séances d'information élargies sur le thème de l'Air et la Santé ou le management environnemental déjà organisées par le SPI) ou encore lors de réunions en comité restreint proposées par ailleurs.

Dans ce cadre, une collaboration avec le Comité 21 est engagée.

*Le Comité 21 a été créé en 1995 pour le suivi et l'application en France de l'Agenda 21 définissant les principes d'une politique de développement «économiquement viable, écologiquement durable, socialement équitable» (engagement de 150 Etats en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio). L'Agenda 21 fixe le canevas d'une intégration des exigences environnementales au sein des politiques publiques et privées de développement.*

*Cette structure associative a pour missions d'apporter aux entreprises des outils concrets de mise en œuvre du développement durable, d'appuyer les collectivités territoriales dans la conception d'Agendas 21 locaux, de définir avec ses membres des positions concertées sur les débats nationaux et internationaux, de promouvoir et de valoriser les initiatives de ses adhérents. Son président est Monsieur François Gourdon, Maire de Villennes-sur-Seine et Président Directeur Général de la Société Environnement S.A. à Poissy.*

Le tableau ci-dessous indique la prévision des dates d'enquêtes publiques (EP) des Installations Classées en Vallée de Seine telles qu'elles sont connues le jour de parution.

Société	Commune	Activités	Date EP prévue
Lapeyre	Les Mureaux	Entrepôt	29/11/99 au 30/12/99
Calcia	Juziers	Modification du réaménagement institution de servitudes d'utilité publique	06/12/99 au 08/01/2000

## Brèves

*La société EPITECH a changé de dénomination sociale et est devenue, depuis le 1er octobre 1999, SUMITOMO METAL EPITECH (EUROPE). Si son actionnariat reste inchangé, la forme juridique de la société a été modifiée de SA (Société Anonyme) en SAS (Société par Actions Simplifiées).*

*Cette société, située à Follainville-Dennemont, travaille en amont de la fabrication des composants électroniques et produit des plaquettes de silicium épitaxiées.*

*Dans le cadre de l'évolution de sa production, une augmentation de la capacité de son stockage d'hydrogène (passage de 1,5 à 5,8 t d'hydrogène) a été autorisée par un arrêté préfectoral du 15 avril 1999. Dans ce cadre, l'étude de dangers a été révisée, notamment sur les risques liés au nouveau stockage.*



S P I

# La Lettre du SPI Vallée de Seine

Bulletin trimestriel d'information - n°14 - Novembre 1999

SPI Vallée de Seine - 5 et 7, rue Pierre Lescoi - 78000 Versailles - Tél : 01 39 24 82 52 - Fax : 01 30 21 54 71

**Le 21 octobre dernier, le troisième Conseil d'Orientation du SPI Vallée de Seine s'est tenu au Centre de Diffusion Artistique de Poissy, sous la présidence de Monsieur Michel THENAULT, Préfet des Yvelines et en présence de Monsieur Jacques MASDEU-ARUS, Député-Maire de Poissy.**

**Plus de 120 personnes ont assisté à cette réunion qui avait pour but, d'une part, de faire un bilan des actions menées depuis 1996 (le dernier Conseil d'Orientation avait eu lieu le 21 décembre 1995 sur le site de l'Aérospatiale aux Mureaux) et d'autre part, de déterminer les axes de travail pour les trois prochaines années.**

### Le mot du Président

*Nous êtes venus nombreux le jeudi 21 octobre dernier lors du Conseil d'Orientation du SPI Vallée de Seine et, en tant que Président de cette instance, je vous en remercie vivement. Ce Conseil d'Orientation est une étape importante puisqu'il a pour vocation de décider ensemble des axes de travail que nous voulons donner au SPI à l'horizon 2003.*

*La présence soutenue des membres des différents collèges du SPI (industriels, élus, associations de protection de l'environnement, administrations et experts) et les interventions de chacun durant la réunion témoignent bien que l'idée du SPI a fait son chemin depuis sa création en 1993.*

*Je me réjouis que cette instance, créée pour répondre à une forte demande locale, soit devenue, au fil des ans, un véritable lieu d'échanges et de transparence sur les problèmes d'environnement industriel mais également urbain.*

*Nous avons débattu ensemble, thème par thème, des sujets qui'il serait pertinent de traiter dans les années à venir. Ces thématiques vous sont donc présentées dans ce nouveau numéro de la Lettre de SPI. Quant à moi, je retiendrai trois orientations générales pour le SPI Vallée de Seine.*

#### 1. Consolider les acquis

*Je soulignerai que le SPI continue à établir un langage commun et une confiance réciproque des diverses parties. Ceci peut se faire soit par la diffusion d'information à caractère technique et réglementaire sur les problèmes d'environnement, soit par un contact régulier avec ses partenaires. Je tiens d'ailleurs à ce que la précision et la validation des informations données restent l'un des apports essentiels du SPI.*

#### 2. Développer le caractère opérationnel


*Au fil des remarques, il est clairement apparu que le SPI doit s'attacher à développer des enquêtes (par exemple : la collecte sélective dans notre département, les différents filières existantes d'élimination des déchets, etc.) qui permettraient des échanges d'expérience entre industriels et élus notamment.*

*Nous avons également exprimé une forte attente pour la réalisation d'études, sur des thèmes divers, avec pour but de déboucher sur la mise en place d'actions concrètes. Nous attendons ici sans doute les limites d'actions du SPI vis-à-vis du rôle des pouvoirs publics, industriels ou collectivités locales. Néanmoins, le SPI peut et doit avoir un rôle de catalyseur dans ce domaine. Il me paraît notamment indispensable d'établir des synergies avec les partenaires experts et les différents services de l'Etat, comme la DDDAF, la DDDASS, la DDE ou la DRIJRE, afin de favoriser l'échange d'informations et permettre que les propositions retenues lors de ce Conseil d'Orientation soient mises en œuvre avec efficacité.*

#### 3. Améliorer la communication

*Je souhaite, comme vous, que le SPI continue à diffuser l'information au travers de supports existants ou à créer. Dans ce cadre, la mise en place d'un site Internet permettra à chacun de connaître rapidement l'actualité du SPI, d'avoir accès aux publications et de communiquer via la messagerie avec le secrétariat du SPI.*

*Néanmoins, je pense, les orientations principales vers lesquelles le SPI doit tendre ces prochaines années, et je compte sur la participation et l'implication de tous pour atteindre ces objectifs.*

  
Michel THENAULT  
Préfet des Yvelines  
Président du SPI Vallée de Seine

**La Lettre du SPI Vallée de Seine**  
Directeur de la publication : Patrick Obél  
Rédactrices : Stéphanie Boulay, Veronique Gazda  
Composition et Impression : L'IMPRIMERIE  
ISSN - 1286 5680

Le SPI fonctionne essentiellement à travers **4 commissions thématiques** présidées par des personnalités impliquées par le thème :

- la commission Déchets par le Président du District Urbain de Mantes, **Monsieur BRAYE**, Sénateur-Maire de Buchelay ;
- la commission Eau par le Vice-Président délégué à l'Eau du Conseil Général des Yvelines, **Monsieur AMOUROUX**, Maire d'Epône ;
- la commission Air par le Sous-Préfet de Saint Germain en Laye, **Monsieur VITON** ;
- la commission Risques par le Sous-Préfet de Mantes la Jolie, **Monsieur KOEGLER**.

Les présidents, ou leurs représentants, se sont attachés, lors de ce troisième Conseil d'Orientalion, à présenter, thème par thème, les activités des commissions et les différents sujets et travaux souhaités afin qu'ils soient validés ou complétés par l'assemblée.

Nous ne reprendrons ici que les grandes lignes de ces sujets thématiques, ils ont été largement détaillés dans le dossier de séance. De nombreuses propositions ayant un caractère plus transversal ont également été faites tant au niveau des thèmes à traiter que sur l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

*Le dossier de séance du Conseil d'Orientalion reprend les éléments généraux concernant le SPI Vallée de Seine (moyens et gestion, bilan global de l'activité) et synthétise, par commission, les actions menées sur la période 1996-1999 et les projets. Il est disponible, sur demande, auprès du secrétariat du SPI.*

## Les orientations thématiques

### Commission Air

Organiser une réunion d'information sur le thème du Bruit. Ce thème n'a jamais été abordé alors qu'il figurait parmi les travaux de la Commission Air définis au démarrage du SPI en 1993.

Organiser une nouvelle séance d'information sur l'air et la santé.

Aborder le thème récurrent des dioxines (aspects techniques de traitement notamment).

### Commission Déchets

Initier une démarche sur le thème de la collecte sélective des déchets : bilan de la situation, sensibilisation des acteurs, inventaire des filières existantes, etc.

Clarifier les concepts en matière de déchets (nomenclature, sigles, etc.).

Aborder la problématique du devenir des déchets d'assainissement et notamment les boues de stations d'épuration.

Réaliser une étude sur la faisabilité de la réception des déchets d'amiante-ciment dans les déchetteries.

### Commission Eau

Développer l'information sur l'environnement local en terme de ressource et de gestion de l'eau (caractéristiques hydrogéologiques, qualité des eaux superficielles et souterraines, etc.).

Réaliser un bilan des rejets industriels dans les réseaux d'assainissement collectifs et promouvoir le développement des conventions de rejets entre industriels et collectivités.

Aborder le thème des crues de la Seine et des risques d'inondation.

### Commission Risques

Poursuivre l'information et la présentation des actions de prévention menées par les industriels et les collectivités locales pour les maîtriser en mettant l'accent sur les outils (système de management de la sécurité, intervention des assureurs).

Réfléchir sur la faisabilité de la mise en place d'un numéro vert ou d'une messagerie.

*Nous souhaitons remercier vivement Monsieur BEL, Vice-Président délégué à l'Environnement du Conseil Général des Yvelines, Maire de Montesson, qui nous a fait l'amitié de présenter les travaux de la commission Eau.*

*Tous nos remerciements également à Monsieur GOSSET, Directeur de la société EMTA à Guirancourt, qui nous a fait le plaisir d'exposer les activités de la commission Déchets, et à Monsieur TRACQUI du District Urbain de Mantes qui a proposé différents thèmes de réunions et d'études dans le domaine des déchets.*

## Synthèses et bilans des rejets en Vallée de Seine

Le SPI réalise périodiquement des bilans relatifs à l'environnement en Vallée de Seine. Ces bilans reprennent les quatre thèmes des commissions (air, déchets, eau et risques) et permettent de mettre en exergue l'évolution des rejets industriels sur plusieurs années tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Le dernier bilan a été réalisé cette année à partir de données officielles (autosurveillance pour l'eau, taxe parafiscale pour l'air et bordereaux de suivi des déchets) et synthétisé dans un **document d'une centaine de pages** disponible, sur demande, auprès du secrétariat du SPI.

Une partie de ces informations ont d'ailleurs été présentées, lors du Conseil d'Orientalion, par Monsieur Stéphane Matatia, chef du Service Régional de l'Environnement Industriel à la DRIRE Ile-de-France.

## Les orientations transversales

### Intégrer de nouveaux thèmes de réflexion

Outre le thème spécifique de l'air et la santé évoqué précédemment, le thème environnement et santé d'une façon plus générale, a été proposé. De même, les thèmes environnement et urbanisme et environnement et paysages ont été sollicités. Ces demandes confirment la volonté des membres du SPI à un élargissement des missions aux problèmes urbains. Le thème des carrières continuera également d'être abordé une fois par an au travers des commissions existantes.

### Développer l'information et la sensibilisation

En matière d'information environnementale, la majorité des souhaits portent sur :

- des informations sur des événements locaux (pollutions, accidents, etc.) ;
- la réalisation de documents succincts du type fiches signalétiques sur des thèmes variés (qui fait quoi en environnement dans les Yvelines, enjeux d'une enquête publique et rôles de chacun, principes de base des conventions de rejets, etc.).

### Promouvoir des échanges d'expérience entre industriels

Il s'agit de mettre en place des réunions ponctuelles en comité restreint sur un sujet d'intérêt collectif de façon à développer des échanges entre les industriels. Trois thèmes ont été suggérés en priorité : la mise en place d'un système de management de la sécurité, la mise en place de la norme ISO 14000 (management de l'environnement), les sites et sols pollués et l'étude détaillée des risques y afférente.

*Nous tenons à souligner la qualité de l'accueil qui nous a été réservé au Centre de Diffusion Artistique de Poissy et à en remercier à nouveau Monsieur Jacques MASDEU-ARUS, Député-Maire de Poissy.*

*L'allocation de Monsieur MASDEU-ARUS a porté sur les différentes actions engagées par sa commune sur les problématiques liées à la qualité de l'air et de l'eau et au recyclage des déchets, thèmes évoqués régulièrement au sein des commissions du SPI Vallée de Seine.*

*Notons dans ce cadre que la Ville de Poissy a lancé le 18 novembre dernier la collecte sélective en porte à porte dans un premier secteur de la commune. Elle sera étendue à toute la ville au cours du premier semestre de l'an 2000.*

*La Ville de Poissy a par ailleurs organisé le tri sélectif sous d'autres formes : l'apport volontaire du verre et du papier, une déchetterie, une végétation et le ramassage des déchets verts.*

## Site Internet

Le site Internet du SPI Vallée de Seine est actuellement en cours d'élaboration avec l'aide d'une société de prestation de services spécialisée dans ce domaine. Sa mise en place permettra à chacun de connaître rapidement l'actualité du SPI, le calendrier des commissions et d'avoir accès aux publications (Lettre du SPI notamment). Une messagerie associée vous permettra de communiquer directement avec le secrétariat du SPI, de poser des questions ou de faire des suggestions.

Ce site sera consultable dès le début de l'année prochaine à l'adresse <http://www/spi-vals.org>. Nous vous présenterons ce site plus en détail dans le prochain numéro de la Lettre du SPI.